

MAIRIE D'AVRESSIEUX

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 18 janvier 2021

(convocations du 12 janvier 2021)

Absent : Néant

PRÉSENTATION SECRÉTAIRE DE MAIRE

Magali GUICHERD OMERAGIC a été recrutée pour le poste de secrétaire de mairie et se présente aux membres du conseil municipal. Son contrat sera effectif à compter du 17 février pour une période de travail en commun avec la secrétaire en poste (un CDD de 6h/semaine est effectif depuis le 11 janvier pendant sa période de préavis auprès de son employeur actuel).

BÂTIMENT PÉRISCOLAIRE : SUBVENTIONS ET APPEL D'OFFRES

M. le Maire rappelle le contexte du projet de bâtiment périscolaire. Les communes d'Avressieux, Rochefort et Ste Marie d'Alvey sont associées dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal pour la gestion des écoles. Les écoles et services périscolaires sont répartis sur deux sites : école maternelle à Rochefort et école primaire et cantine scolaire à Avressieux.

Compte-tenu des problématiques d'utilisation de la salle polyvalente d'Avressieux pour la mise en œuvre du service de restauration scolaire, les collectivités concernées ont envisagé un projet d'extension du bâtiment scolaire comprenant :

- un espace réservé à la restauration scolaire
- un préau
- une garderie
- un parking pour les véhicules légers et les bus
- des sanitaires publics

Les trois communes ont convenu que la maîtrise d'ouvrage serait assurée par la commune d'AVRESSIEUX et que les deux autres communes verseraient une participation financière pour l'investissement lié au restaurant scolaire par convention. La communauté de communes Val Guiers étant compétente pour la gestion des garderies périscolaires et relais assistante maternelles, une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée entre la communauté de communes Val Guiers et la commune d'Avressieux.

L'estimation financière du projet s'élève à **1 135 106 € HT** comprenant le bâtiment, la chaufferie, le parking et la maîtrise d'œuvre. Le permis de construire a été délivré ce jour.

M. le Maire sollicite le conseil pour l'autoriser à procéder aux appels d'offres et à poursuivre le dépôt des dossiers de demandes de subventions au titre du DESIL Etat et du Bonus Relance Région.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- donne son accord pour lancer la procédure d'appels d'offres conformément au projet présenté et donne tous pouvoirs à M. le Maire pour signer les marchés à intervenir et en poursuivre l'exécution,
- sollicite l'Etat au titre du DESIL et la Région dans le cadre du Bonus Relance pour une aide financière sur l'exercice 2021 et donne pouvoir à M. le Maire pour l'avancement du dossier et le traitement des formalités administratives.

AMÉNAGEMENT TERRAIN COMMUNAL

Mathieu Anselmino présente l'OAP (orientation d'aménagement et de programmation) figurant dans le Plan Local d'Urbanisme et précise qu'une modification est possible sous réserve d'une procédure administrative. La viabilité d'un commerce inscrit dans cette OAP semble discutable.

Un projet de maison d'assistantes maternelles pourrait être envisagé dans l'ancienne maison Drevet sous réserve de travaux et d'aval des services compétents en la matière. La commune de Traize a effectué une réalisation similaire et une visite est possible. Elle sera programmée rapidement avec les personnes intéressées (M.Anselmino – E.Coutant – A.Menuel – P.Regallet – E.Traversier). Un rendez-vous sera également pris avec le médecin de la PMI pour connaître les contraintes et préconisations.

Si le projet se concrétise, une convention de mise à disposition devra être signée avec l'Etablissement Public Foncier Local qui a porté l'acquisition.

SUBVENTION CLASSE DE DÉCOUVERTE

La classe de découverte prévue sur l'année scolaire 2019-2020 pour la classe CE2-CM1-CM2 a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. L'enseignante envisage sa reconduction en juin 2021. La subvention de 100 € par élève d'Avressieux (soit 20) est reconduite et sera inscrite au budget.

DISSOLUTION AMICALE SPORTIVE

Il est donné connaissance d'un courrier de M.Panigoni, Président de l'Amicale Sportive, informant de la dissolution de l'association et du transfert de la trésorerie au Comité des Fêtes nouvellement créé. Il est proposé d'insérer cette lettre dans le bulletin municipal pour mettre en avant cette association ancienne de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

- Déneigement : demande mise à l'ordre du jour par O.Walle pour la prochaine réunion (tarifs et abri à sel)
- Information sur l'introduction de la norme 5G sur le site de la Vavre (A.Forest demande à être destinataire de la notice technique)
- Vœux à distribuer dans les boîtes à lettres
- Prochaine réunion prévue le lundi 15 février 2021